

Chargé-e de la programmation, de la production et des partenariats

> Entité/Service : UC Arts - Direction de la Culture

- Ouvert aux : Contractuel - Externe
- Durée du contrat : CDD 1 an
- Catégorie : A
- Lieu campus : Campus Saint-Jean d'Angely
- Adresse : 24 avenue des Diables Bleus, 06300 Nice

Description de la mission :

Sous l'autorité du/de la Directeur-riche d'UC Arts, le/la Chargé-e de la programmation, de la production et des partenariats participe à l'élaboration de la programmation, pilote et coordonne la mise en œuvre des projets et événements, assure une veille proactive - ouverte à l'international et dans une logique interculturelle - dans le domaine culturel et artistique. Il/Elle est attentif-ve aux meilleures pratiques dans les universités en France et dans le monde. Enfin, il/elle développe des liens et construit les partenariats avec les collectivités, les institutions publiques et privées, les fondations et les associations culturelles sur le territoire.

Les missions sont les suivantes :

1. Programmation

- Élaborer une programmation de manifestations culturelles dans le cadre des axes stratégiques d'UC Arts ;
- Être en phase avec les enjeux et sujets générationnels propres au public étudiant ;
- Mettre en œuvre une saison culturelle annuelle en phase avec le calendrier universitaire ;
- Assurer une veille proactive dans le champ de la création (musiques urbaines et actuelles, arts de la scène, arts visuels, littérature...) ;
- Être attentif-ve aux axes de recherche au sein d'UCA afin de favoriser des synergies avec les domaines de la création ;
- Nourrir un dialogue fécond avec les structures culturelles, de production et de diffusion artistiques aussi bien que les établissements d'enseignement supérieur en France et à l'étranger ;
- Créer des supports éditoriaux (site internet, brochure, supports audiovisuels et réseaux sociaux).

2. Production/Régie/Montage

- Coordonner la production et la logistique des manifestations culturelles ;
- Faire un suivi de la régie technique et de la gestion du lieu en lien avec les équipes internes et les prestataires ;
- Encadrer une équipe technique

3. Administration

- Élaborer et suivre des budgets ;
- Assurer l'organisation, la bonne gestion et le cadre juridique des manifestations culturelles ;
- Rédiger des conventions et contrats (partenariat, coproduction, prestation de services, cession de droits...) en lien avec la direction juridique de l'établissement ;
- Représenter l'institution.

Profil recherché :

Le ou la candidat-e doit pouvoir justifier d'une expérience professionnelle dans une institution culturelle, une collectivité ou un établissement d'enseignement supérieur en France et/ou à l'étranger. Diplômé-e d'une école, d'un IEP ou d'une université en management culturel, gestion de projets culturels, affaires culturelles, production artistique, droit de l'art et de la culture, il ou elle a une forte sensibilité pour la création émergente (des musiques urbaines aux arts visuels en passant par les arts de la scène) ainsi qu'une solide culture générale. Le ou la candidat-e est indépendant-e, avec un fort esprit d'initiative et en phase avec le public-cible d'UCArts. Le ou la candidat-e doit être mobile et pouvoir s'adapter aux contraintes horaires de l'organisation d'évènements culturels en soirée

Connaissances :

- Appétence et curiosité en direction de la jeune création ;
- Engagement professionnel dans un ou plusieurs champs artistiques des domaines de la création ;
- Très bonne connaissance des institutions culturelles et des réseaux internationaux ;
- Excellente connaissance du réseau culturel en France et à l'étranger ;
- Bonne connaissance des enjeux d'UCA et des institutions d'enseignement supérieur ;
- Français : lu, écrit, parlé, excellent niveau ;
- Anglais : lu, écrit, parlé, excellent niveau ;
- Très bonne maîtrise des outils bureautiques.

Compétences opérationnelles :

- Organisation logistique d'évènements ;
- Coordination entre de multiples acteurs institutionnels ;
- Capacité d'adaptation et à résoudre les imprévus ;
- Respect des consignes ;
- Fortes compétences dans les domaines juridiques et administratifs liés aux activités artistiques et culturelles.

Compétences comportementales :

- Sens des relations humaines et du travail en équipe ;
- Rigueur et méthode ;
- Sens de l'organisation ;
- Prendre des initiatives ;
- Savoir dialoguer ;
- Sens de la diplomatie ;
- Maîtriser les délais ;
- Prospecter et être capable de suivre les tendances culturelles et sociales ;
- Partager les valeurs du service public.

Profil recherché :

Le ou la candidat-e doit pouvoir justifier d'une expérience professionnelle dans une institution culturelle, une collectivité ou un établissement d'enseignement supérieur en France et/ou à l'étranger. Diplômé-e d'une école, d'un IEP ou d'une université en management culturel, gestion de projets culturels, affaires culturelles, production artistique, droit de l'art et de la culture, il ou elle a une forte sensibilité pour la création émergente (des musiques urbaines aux arts visuels en passant par les arts de la scène) ainsi qu'une solide culture générale. Le ou la candidat-e est indépendant-e, avec un fort esprit d'initiative et en phase avec le public-cible d'UCArts. Le ou la candidat-e doit être mobile et pouvoir s'adapter aux contraintes horaires de l'organisation d'événements culturels en soirée

Diplôme exigé et/ou formation(s) souhaitée(s) :

Niveau de formation : Licence/Master

Spécificités de la mission

Prise de poste à partir du 1^{er} septembre

Description de l'entité/service d'accueil

La politique culturelle de l'établissement est un de ses axes stratégiques de l'établissement. Développée par le service UCArts, elle s'appuie sur 5 axes :

- Penser la politique culturelle comme un enjeu d'attractivité et de rayonnement ;
- Promouvoir l'ouverture, l'exigence et l'interculturalité comme vecteur de compréhension des mondes contemporains ;
- Faire de l'accès à la culture un élément structurant du lien social et de la solidarité ;
- Dialoguer avec les acteurs de l'écosystème culturel et artistique du territoire ;
- Favoriser l'émergence des formes artistiques de demain par le soutien à la jeune création.

Pour mettre en œuvre cette politique, UCA est dotée d'une Direction de la Culture – UCArts - ayant vocation à travailler en lien étroit avec l'ensemble de la communauté UCA et s'appuyant en particulier sur :

- L'expertise des écoles d'art et de design membres et partenaires d'UCA ;
- Les collectivités, institutions, associations et structures culturelles du territoire ;
- Les EUR, Académies, laboratoires et établissements membres et partenaires pour les domaines de la formation et de la recherche.

Modalités de candidatures :

Les dossiers de candidatures comprenant un CV et une lettre de motivation sont à envoyer par mail à : ucarts@univ-cotedazur.fr et recrutement@univ-cotedazur.fr

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Ouverte sur l'Europe et le monde, Université Côte d'Azur coordonne les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Côte d'Azur, pour offrir un environnement de formation, de recherche et d'innovation de très haut niveau. Inscrite dans une trajectoire de profonde transformation de son rôle et de son organisation, c'est aussi un établissement acteur de la dynamique de son environnement territorial, connu pour la qualité de vie exceptionnelle qu'il offre à ses habitants, entre mer et montagne. Dans ce cadre, Université Côte d'Azur se présente comme une université d'excellence, aux valeurs humanistes, socialement engagée, et éthiquement responsable.

> En chiffres

+32.000 étudiants

21 composantes de formation
dont 8 Ecoles Universitaires
de Recherche et 6 composantes
dérogatoires

+50 Laboratoires et
unités de recherche

4.600 personnels
permanents
dont 1600 enseignants/chercheurs,
1200 administratifs auxquels se rajoutent
environ 1800 intervenants en formation et
les collègues chercheurs
CNRS, INSERM, OCA, INRIA, INRAE...

> Les valeurs



POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

> Une Université engagée socialement

- Mission Handicap
- Égalité Femmes-Hommes
- Qualité de Vie au Travail
- Éthique et Intégrité Scientifique
- Prévention des Discriminations
- Campus Eco-Responsables

> Nos avantages

- De nombreux dispositifs de développement des compétences : formation, conseil en mobilité et carrière
- 2 jours de Télétravail par semaine, possible selon la nécessité de service
- 45 jours de congés / an (pour un temps plein)
- Forfait mobilité durable (vélo, covoiturage)
- Prise en charge partielle des frais de transport en commun
- Prise en charge partielle de la mutuelle
- Activités sportives, offres culturelles et clubs de loisirs
- Restauration collective
- Aides et prestations sociales
- Soutien à la parentalité



**10 bonnes raisons
de nous rejoindre**

> Toutes nos offres en cours de recrutement

- Disponible sur notre portail web [« Travailler à l'Université Côte d'Azur »](#)
- Ouvertes aux personnes en situation de handicap